Déroulement de l'accompagnement arrêt du tabac selon la méthode ATN et modalités de paiement

L'accompagnement se déroule en plusieurs étapes successives :

<u>Premier entretien</u> (prise de rendez-vous sur Crenolibre https://www.crenolibre.fr/prendre-rdv/142821 sophrologue-grenoble-marylin-richard

Vous prenez rendez-vous pour un premier entretien (en présentiel ou en visioconférence).

Cet entretien permet de faire connaissance, de déterminer vos motivations à arrêter de fumer, d'échanger et de répondre à vos questions en vue de préparer la séance personnalisée d'hypnose.

Le tarif de ce premier entretien est de 70 €. Le règlement devra être effectué avant la séance dans le cas d'une séance à distance ou le jour de l'entretien au cabinet.

Accès à la plateforme "arret-tabac.net"

À l'issue du premier entretien, vous effectuez un paiement de 30 € directement sur la plateforme ATN (arret-tabac.net).

Ce règlement vous permet d'accéder à la préparation en ligne et aux outils de suivi post-séance (vidéos, audios et ressources complémentaires).

Séance d'hypnose d'arrêt du tabac

Trois semaines environ après le premier entretien, la séance personnalisée d'hypnose est réalisée, en présentiel ou en visioconférence, selon votre choix.

Le solde de 130€ devra être réglé avant la séance dans le cas d'une séance à distance ou le jour de la séance au cabinet.

Je comprends que la participation financière à chacune des étapes est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble du programme d'accompagnement.

Structure de soutien - système "arret-tabac.net"

Le système « arret-tabac.net » met à votre disposition des outils et structures de soutien à utiliser avant et après votre séance (en accès via la plateforme internet). Ces supports vous aident à préparer la séance, à renforcer votre motivation et à consolider les bénéfices du travail effectué.

Je comprends que les avantages complets de cette séance sont obtenus seulement si j'utilise et j'applique les consignes données avant, pendant et après la séance. **Je dois coopérer.**

Séance de suivi et garantie

Le système « arret-tabac.net » n'a pas de politique de remboursement.

Toutefois, une garantie à vie vous assure la possibilité d'une deuxième séance de consultation, si besoin, et ce gratuitement et une seule fois (sans durée dans le temps à partir du moment où je suis en activité professionnelle).

L'accès à cette séance de suivi est conditionné au respect du protocole suivant :

- Avoir visionné toutes les vidéos de préparation et de suivi disponibles sur la plateforme pendant les 21 jours précédant la séance,
- Et avoir poursuivi ces écoutes pendant les 16 jours suivant la séance d'hypnose de 2 heures.

Je comprends que la garantie s'applique uniquement si j'ai respecté les consignes et suivi l'intégralité du programme prévu.

Acceptation

Je reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions, les comprendre et les accepter pleinement.

Ce document est à retourner signé ou à signer sur place au plus tard le jour de la séance d'hypnose personnalisée d'arrêt du tabac.

Nom / Prénom

Date et signature